

COMMUNE
DE**SAINTE ANASTASIE****RELEVÉ DES DÉCISIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Du 02 Novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 02 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasio régulièrement convoqué le 27 octobre 2022, s'est réuni au foyer communal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent – Madame FOURES Josiane – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – MM COULON Daniel – BECHARD Alain – Mmes POULLET Danielle - DE CORO Jessica - ARNAUD GIBOULET Sophie – SCHMITT Maire-Gil –BAECKER Sybille PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia – Mmes– MM REBUFFAT Jacky -ALTIER Jonathan

ABSENTS : Mme - MM NEVEU James – AUBIN Dimitri

PROCURATIONS : M. James NEVEU à M. Gilles TIXADOR
Soit 18 votants

1. Désignation du secrétaire de séance

Madame Sophie GIBOULET est désignée secrétaire de séance par 16 voix pour et 2 voix contre.

2. Approbation du procès-verbal du 21 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2022 est approuvé par 16 voix pour et 2 voix contre (Mmes PANAFIEU – MENALDO).

3. Approbation du procès-verbal du 28 septembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2022 est approuvé par 15 voix pour et 3 voix contre (Mmes PANAFIEU – MENALDO – M. REBUFFAT)

4. Signature d'une convention avec la fondation du patrimoine

La convention avec la Fondation du patrimoine pour encaisser les dons liés à la restauration de l'église de Russan est approuvée à l'unanimité.

5. Tarifs de location du foyer communal pour les personnes non résidentes sur la commune

A compter du 1^{er} janvier 2023, le prix de location pour les personnes non domiciliées sur SAINTE-ANASTASIE, est fixé à trois mille euros (3 000 €) à l'unanimité.

La caution est fixée à trois mille euros également (3000 €), à l'unanimité.

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

6. D.I.C.R.I.M. (transmis par mail)

La proposition de D.I.C.R.I.M est approuvée à l'unanimité.

7. Dénomination voie centrale de Campagnac

A l'unanimité, la voie centrale du hameau de Campagnac est dénommée rue du Bois de la Martre.

8. Approbation de la participation communale au projet de travaux sur l'éclairage public réalisé par le SMEG

Le plan de financement des travaux de la 1^{ère} tranche des travaux de renouvellement du parc d'éclairage public prévus à Aubarne est approuvé à l'unanimité.

9. Questions diverses

